

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

SNES CRÉTEIL

Tendance de la FSU – Bulletin d'information – mars 2017

Sommaire :

Un 8 mars combatif

**Évaluation des enseignant-e-s : voir
au-delà d'une réforme nuisible**

Des classes de secondes à effectifs limités ?

Échos des bahuts

On a lu



Ont participé à ce bulletin :

Élisabeth Hervouet, Amandine Cormier, Raphaël Geromini, Sabrina Camoreyt, Raphaël Andere, Véronique Servat, Romain Gentner, Nicolas Beaujouan. Photo : NB et AC.

[MOBILISATION] UN 8 MARS COMBATIF



Le 8 mars, les commerçant-e-s offrent des roses à leurs clientes, parfait dévoiement de cette date. Non le 8 mars n'est pas la fête des mères (institution pétainiste par ailleurs), ce n'est pas non plus l'équivalent de la journée du patrimoine, ou de la courtoisie au volant. Le 8 mars c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Proposée dès 1910 par Clara Zetkin, communiste et féministe allemande, elle a été fixée au 8 mars après la manifestation des femmes à Saint-Pétersbourg en 1917. Depuis des années les féministes du monde entier maintiennent vivante cette initiative.



Aujourd'hui nous avons l'occasion de changer l'ampleur des manifestations. Attaquées de toute part (en Espagne, en Pologne, aux Etats-Unis ...), les femmes se mobilisent, en Amérique du Sud contre les violences faites aux femmes, en Pologne contre l'interdiction de l'avortement, le 7 novembre en France contre les inégalités salariales... et obtiennent des victoires. Le 21 janvier, à l'initiative des américaines, plus de deux millions de femmes et d'hommes ont participé aux marches des femmes partout dans le monde



En France le mouvement syndical (CGT, FSU, Solidaires) s'est joint aux associations féministes et a appelé à faire de ce jour une grande journée de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes, avec grève, et manifestations, en particulier à partir de 15h40, heure à laquelle la différence de salaires entre les femmes et les hommes fait que les femmes ne sont plus payées. Car les femmes sont encore payées 26 % de moins que les hommes.

Ces inégalités sont aussi importantes dans la

Fonction Publique : les cadres C (catégories les moins bien payées) sont majoritairement des femmes, les cadres supérieurs sont majoritairement des hommes. Dans l'Education Nationale aussi plus on monte dans les grades et les échelons, plus les titulaires sont des hommes qui sont aussi mieux notés que les femmes. Les femmes retraitées sont elles aussi pénalisées : elles ont parcouru leur carrière plus lentement, elles ont pris davantage de temps partiel. Elles ont donc des pensions plus faibles

Pour que ces inégalités cessent, il faut s'engager dans la lutte. Pourtant la direction U&A ne le fait qu'à reculons et ne se donne pas les moyens de mobiliser les collègues : rien dans le 4 pages femmes supplément à l'US, la question n'est pas à l'ordre du jour de la réunion qui prévoit les actions de ce début de mois de mars, le *Pour Elle* spécial 8 mars n'est pas diffusé aux syndiqué-e-s. À nous toutes et tous de dire que, pour nous il s'agit d'une question essentielle du syndicalisme.

Les manifestations à Paris, dans de très nombreuses villes en France, dans le monde, ont montré que l'engagement des syndicats dans l'action au côté des associations féministes était une nécessité. Il y a eu plus de manifestations cette année, réunissant souvent plus de militantes et de militants. La FSU et le SNES doivent prendre une part active à ce combat et faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un objectif essentiel de leur syndicalisme. Il faut changer d'attitude, le féminisme n'est pas un supplément d'âme !

Amandine Cormier et Elisabeth Hervouet

[POSITION] ÉVALUATION DES ENSEIGNANT-E-S : VOIR AU-DELÀ D'UNE RÉFORME NUISIBLE

La question de l'évaluation des enseignant-e-s est au cœur de l'actualité syndicale, avec un projet de réforme dont les détails ne sont pas encore tout à fait définis mais qui, en l'état actuel des choses, ressemble fort à un nouveau pas dans la dérive managériale (voir l'édito du précédent bulletin).

Comme toujours, la question qui se pose ici est : faut-il se limiter à défendre le système actuel (et encore... quand le S4 le veut bien) ou persister à défendre contre vents et marées une position progressiste ? C'est parce que nous croyons que la première stratégie est une impasse n'amène qu'à reculer petit à petit que nous avons décidé d'écrire cet article.

Pour en finir avec l'inspection

Il y a quelques mois, le secteur collège du SNES Créteil avait invité Paul Devin, secrétaire général du syndicat FSU des inspecteurs (le SNPI) à venir nous enseigner la liberté pédagogique. Ce fut l'occasion d'entendre sa vision du rôle des inspecteurs-trices et de la façon dont devrait se passer une inspection : une fois le minimum de cadre institutionnel posé (pour garantir l'aspect national de l'École), l'IPR serait là pour guider et conseiller l'enseignant-e dans l'exercice de sa pleine liberté pédagogique, dans une enrichissante « controverse professionnelle », d'égal-e à égal-e.

Magnifique, mais dans le monde réel ? Nous savons que nous en sommes bien loin. Illégitime, inutile et néfaste sont trois mots qui pourraient mieux caractériser le système de l'inspection tel que nous le subissons. Illégitime parce qu'il émane de personnes qui n'ont qu'un rapport souvent très ancien, voire inexistant, avec nos professions. Inutile parce qu'il est totalement incapable de répondre à nos problématiques qu'elles soient matérielles ou pédagogiques. Et néfaste, parce que l'inspection crée une situation d'infantilisation et d'humiliation qui génère, même chez les enseignant-e-s les plus aguerris, de la souffrance.

Alors certes, quelques inspecteurs-trices bienveillant-e-s existent. Peut-être même sont-ils ou elles encarté-e-s au SNPI. Mais, sans même questionner la dimension paternaliste de cette sempiternelle notion de bienveillance, ne sont-ils et elles pas la caution morale d'un système profondément et structurellement vicié ? En d'autres termes, doit-on se contenter de réformer le système actuel d'évaluation à la marge, ou le révolutionner ?



L'évaluation par les pairs, l'évaluation collégiale

L'évaluation doit faire partie de notre environnement de travail, au même titre que la formation initiale et continue. Prof est un métier qui s'apprend, au début et tout au long de sa carrière, notamment grâce au regard d'autres personnes qui vont permettre les remises en questions nécessaires afin que nous puissions améliorer notre travail. Mais nous le savons, ce regard de l'autre est bien plus utile quand il est celui de collègues que venant de l'inspecteur.

Car l'expertise sur le métier réside entre les mains de ceux qui le pratiquent. Pour pouvoir discuter pratique professionnelle, il faut être soit même une praticien-ne, c'est-à-dire un-e enseignant-e en activité, l'un-e d'eux, à tour de rôle, pourrait par exemple être chargé-e en partie pour animer un collectif de réflexion pédagogique entre collègues. Collectifs de travail, discussions à partir de captation vidéo, clinique du travail... Ces modèles ont déjà été expérimentés, souvent hors du cadre de l'institution, et ils peuvent servir de modèle à une refonte radicale des modalités d'inspection, dans leurs formes et dans leurs objectifs : il ne s'agirait plus de faire passer une idéologie et une réforme sur un mode infantilisant, mais de mettre en commun notre activité et d'y réfléchir ensemble, notamment

L'École Émancipée - Créteil

dans une perspective de réflexion didactique et pédagogique, au service de l'émancipation des élèves, mais pas seulement. Le but doit être de permettre à chacun-e des enseignant-e-s d'appréhender sa ou son activité dans toutes ses dimensions, d'en voir les tensions, les conflits, les activités empêchées ou suspendues, d'entrevoir les possibles. Bref, de restaurer la possibilité de reprendre la main sur notre métier, a contrario d'un système actuel qui favorise l'auto-déqualification.

Evidemment, tout cela suppose de supprimer le lien entre évaluation et gain pour la carrière, de cesser de se référer à une illusoire « méritocratie », de casser les mécanismes délétères de mise en concurrence des collègues et de revoir de fond en comble le statut spécifique d'inspecteur-trices (en les faisant

retourner à leurs activités d'enseignement, ce qui permettrait au passage de résoudre en partie la pénurie de profs...)

C'est un enjeu syndical essentiel dans la mobilisation actuelle contre les décrets évaluation, et aussi en vue des congrès de l'année prochaine. En effet, au dernier congrès académique, l'amendement proposé par l'École Emancipée sur une inspection qui ne soit plus le fait d'inspecteurs-trices déchargé-e-s de cours avait obtenu la majorité. Il s'agit donc de construire sur cette victoire afin de faire bouger les lignes à l'intérieur de notre syndicat.



Sabrina Camoreyt, Raphaël Andere, Véronique Servat

[POINT DE VUE] DES CLASSES DE SECONDES À EFFECTIFS LIMITÉS ?

Depuis quelques années, les lycées Le Corbusier (Aubervilliers), Henri Wallon (Aubervilliers) et Paul Eluard (St Denis) expérimentent les classes de seconde à effectifs limités (18, puis 20 élèves au Corbusier ; 18 élèves à Henri Wallon et 24 élèves à Paul Eluard). Ce choix, les militants école émancipée des établissements, majoritaires, l'ont soutenu et le portent tous les ans au conseil d'administration. Il a eu pour conséquence la suppression des demi-groupes dans quasi toutes les matières, des tensions – passagères – avec les collègues, mais aussi un alourdissement de notre nombre de classe et, dans une certaine mesure, de notre charge de travail. Sommes-nous passés à l'ennemi ? Aurions-nous renoncé, et choisi, de gérer la pénurie de cette façon ? Il nous semble que le débat est plus profond et que nos choix recourent des orientations pédagogiques qui sont communes aux militants de l'école émancipée. Nous choisissons ici de vous en faire part, afin d'entamer un débat difficile dans le syndicat.

POURQUOI ?

Les classes de seconde à 35 et même à 30 apparaissent comme invivables en particulier dans les lycées difficiles. Dans nos lycées nos collègues et nous-mêmes nous sentions dépassés, incapables physiquement et nerveusement de gérer la masse d'élèves en difficulté et de répondre aux besoins des plus fragiles tout en prenant en compte l'hétérogénéité. Physiquement, les établissements n'étant pas prévus pour de tels effectifs, il ne restait parfois pas de chaise libre dans la classe. Cette situation n'était satisfaisante pour personne. Les élèves subissaient les cours ; nous aussi ; il était plus facile d'exclure un-e élève trop bruyant-e, plutôt que de prendre le temps de chercher à surmonter ses difficultés ; on se satisfaisait d'une ou de plusieurs absences en classe. La plupart des cours où les classes étaient dédoublées - de plus en plus

L'École Émancipée - Créteil

nombreux suite à d'incessantes luttes syndicales, - ne compensaient pas la fatigue et la pénibilité des cours en classe entière.

Dans ce cadre, les classes à effectif réduit représentaient des bénéfices immédiats, en termes de climat scolaire et d'ambiance de travail entre les élèves et entre les collègues. Par ailleurs, il nous semblait important, plutôt que de multiplier des heures dédoublées, de constituer dans les classes des collectifs d'élèves stables mais peu nombreux, afin de leur permettre de travailler ensemble à la réussite de tous.

Les difficultés d'enseignement quotidiennes avaient déjà fait émerger des collectifs militants dans ces établissements. Par ailleurs, des discussions régulières avaient lieu, en salle des profs ou entre les équipes éducatives sur les meilleurs moyens pour arriver à enseigner. Nous, militants de l'école émancipée, avons trouvé dans ce projet le moyen de concilier l'objectif de l'émancipation et de la réussite scolaire de tous les élèves avec l'amélioration de nos conditions d'exercice. Mais cela passait par l'obtention des moyens financiers pour y arriver

Enfin, nous avons bénéficié de l'initiative positive de chefs d'établissements volontaires, à l'écoute des revendications enseignantes et soucieux de faire réussir les élèves. Ces chefs ont réalisé un travail de fourmi pour arriver à proposer la diminution du nombre d'élèves par classe.

Des compromis nécessaires

Les établissements avec des classes à effectif limité n'ont pas une dotation globale (DHG) extraordinaire. Chaque année (et à chaque DHG), on mène à nouveau le combat, pour maintenir cette structure. Cela passe par des discussions (parfois animées) entre collègues ainsi que des votes contre la structure proposée par le rectorat en CA.

La structure alternative que nous mettons en place a un coût. Passer les classes de seconde de 30 élèves à 20 (ou 24) élèves a un coût sur la DHG (que nous prenons sur d'autres niveaux).

Dans ces classes, il n'y a plus aucun dédoublement, et tous les horaires disciplinaires sont toutes au plancher. Cela implique de faire des cours de langue vivante ou des travaux pratiques avec un effectif plus important qu'un simple dédoublement. Lorsqu'un enseignement est limité à 15 ou 16 élèves (l'enseignement d'exploration CIT au Corbusier ou les travaux pratiques à Eluard, par exemple), cela demande un alignement de trois classes pour faire quatre groupes. Sans compter que passer de douze classes à 30 à dix-huit classes à 20, implique aussi d'avoir des salles libres dans l'établissement. Il est quasiment impossible de mettre en place ces effectifs limités sans un travail important sur les emplois du temps. De plus, ce choix de structure alourdit considérablement le nombre de classes par collègue, et donc aussi le nombre de conseils de classes....



Tous ces éléments ont donné lieu à de nombreuses discussions, parfois houleuses, entre les enseignants. Au lycée Le Corbusier, nous avons refusé de passer toutes les classes de seconde à 22 élèves (sans dédoublement), car les bénéfices ne nous semblaient pas suffisants en regard du prix à payer. A Paul Eluard, nous avons dû négocier avec les profs de sciences qui ont refusé les classes à 20 et par conséquent les classes sont à 24.

Quels résultats ?

On touche ici à la principale critique : il est presque impossible de chiffrer l'avantage que représentent les classes à 20. C'est pourquoi le rectorat ne cesse de mettre en avant que les taux de redoublement (tant qu'ils existaient) ou les taux de passages par filière n'ont pas significativement changé. Certes, le taux de réussite au bac a augmenté dans nos établissements, à titre d'exemple, au lycée Le Corbusier, les taux de réussite au bac sont en augmentation constante (passant de 50% à 80% en STMG notamment) , mais c'est le cas nationalement. Notons cependant, que nos lycées sont au-dessus des attendus académiques. Mais, pour nous, c'est une erreur majeure de vouloir absolument chiffrer toute évolution pédagogique. C'est impossible !

L'École Émancipée - Créteil

Un des seuls éléments chiffrables est celui du climat scolaire, qui est fortement apaisé. Indice significatif, le nombre de conseils de discipline a été divisé par trois en cinq ans au lycée Le Corbusier. Dans les classes, chaque enseignant a enfin le temps de s'intéresser à chaque élève. Nous avons la possibilité physique de nous asseoir à côté d'un élève pour l'aider à progresser et à comprendre le cours, chercher des solutions avec lui. Et puis, pourquoi se voiler la face, à 20 ou 24, on peut gérer une classe constituée d'élèves difficiles. Nous ne sommes plus dans la dynamique « marche ou crève » dans laquelle se retrouve la plupart des enseignants des classes surchargées.

Alors évidemment, les classes à effectif limité ne sont pas la solution miracle. On a toujours des élèves en difficulté et des élèves qu'on n'arrive pas à raccrocher à l'école. Mais peut-être à la marge, a-t-on l'impression d'en aider davantage. En tout cas, on a encore la force de tenter des choses pour le faire. Par ailleurs, à Paul Eluard, la question des seuils s'est réglée par de coûteux compromis avec des alignements

de classes pour faire des TP de sciences à 15 et quelques dédoublements en langues qui ne satisfont qu'en partie les équipes et coûtent cher en heures d'autonomie. Mais tout le monde trouve que le travail en classe s'est amélioré, et nul ne semble, y compris les détracteurs du projet initial, vouloir revenir en arrière.

En tout état de cause, l'abaissement des effectifs a libéré les forces productives des enseignants. Il a aussi libéré leur souffle pédagogique et leur capacité à travailler ensemble. Le nombre de projets en classe, interdisciplinaires, pédagogiques, etc. a été démultiplié. En diminuant le nombre d'élève par classe, nous diminuons le nombre de copie par classe, le nombre de difficultés scolaires, sans pour autant casser le groupe classe. Nous pouvons enfin prendre le temps de réfléchir, individuellement et collectivement, aux moyens que nous mettons en œuvre pour l'émancipation de chaque élève au sein du groupe classe.

Sabrina Camoreyt et Raphaël Giromini

[ÉCHOS DES BAHUTS]

Un-e 3ème CPE au collège Georges Politzer de La Courneuve !

La nouvelle est accueillie avec soulagement, tant le climat s'est dégradé au sein du collège Georges Politzer de la Courneuve. Les collègues de cet établissement REP+ qui compte 720 élèves sont mobilisé-e-s depuis le début de l'année pour obtenir davantage de moyens, un meilleur encadrement des élèves, le remplacement des professeurs et des agents absent-e-s et en réaction aux problèmes de communication avec la direction. Après des dizaines de courriers et une grève suivie par 85% du personnel en novembre, la création d'un troisième poste de CPE

proposée au Comité technique académique du 16 mars représente une victoire. Cette victoire ne doit malgré tout pas faire oublier qu'une dotation de seulement 15 postes de CPE supplémentaires pour toute l'académie est largement insuffisante vis les besoins criants dans d'autres établissements. Mais cette mobilisation a permis de créer une cohésion dans l'équipe qu'il faudra conserver pour continuer à lutter, par exemple contre la suppression d'un poste en technologie non annoncée en Conseil d'administration...

Romain, élu au CA au collège Politzer

[ON A LU]



L'École apprend-elle l'égalité des sexes ?

Isabelle Collet, éditions Belin (Egale à égal), 6,50€

On sait que la lutte contre les stéréotypes sexistes fait officiellement partie des missions de l'Education nationale, mais que l'institution est à la traîne lorsqu'il s'agit d'y mettre vraiment les moyens. Pire, elle envoie des signaux contre-productif par exemple en reculant face au lobby intégriste sur les ABCD de l'égalité (sous B. Hamon). D'où l'importance de ce petit livre, très accessible et percutant, écrit par une maîtresse de conférence de Genève, qui permet d'interroger le rôle de l'École dans la reproduction des inégalités garçons-filles. Car, et c'est là le sujet d'Isabelle Collet, il ne s'agit pas seulement « d'enseigner l'égalité », il faut aussi savoir remettre en question ce qui nous empêche actuellement d'enseigner de façon égalitaire. Une question au carrefour du féminisme et de la pédagogie.

l'éducation. Très complet, il aborde les questions idéologiques (le programme du FN, l'instrumentalisation de l'Histoire, le complotisme, la « méritocratie ») ainsi que des témoignages de militant-es confrontés à l'extrême-droite dans leur quotidien (dans des mairies FN, face à la Manif pour tous). Salutaire en ces temps troublés.



Je-Nous une articulation délicate

Revue Le Nouvel Educateur n°231, 9€

Dans une pédagogie coopérative comme celle de Célestin Freinet, la question du rapport entre l'individuel et le collectif est centrale. Comment l'un s'enrichit de l'autre et vice-versa ? C'est le sujet du dernier numéro de la revue de l'ICEM. Celles et ceux qui souhaitent y prolonger les réflexions de notre stage de novembre y trouveront des textes de Freinet, des réflexions plus théoriques mais aussi beaucoup de témoignages de terrain, d'enseignant-es de la maternelle au lycée.



Education contre extrême(s) droite(s)

Revue N'autre école n°5, 5€

Le dernier numéro de la revue issue du collectif Question de classe(s) est consacré au nécessaire combat contre l'influence des extrêmes droites dans le domaine de

[QUI SOMMES-NOUS ?] ÉCOLE ÉMANCIPÉE : TENDANCE DE LA FSU

L'École Émancipée est une tendance qui a fait le choix de construire la FSU où le droit de tendance est reconnu, pour continuer de faire exister un courant historique du mouvement syndical et pédagogique.

Les militant-es de l'ÉÉ sont investi-e-s à tous les niveaux dans la fédération où ils-elles défendent un syndicalisme de transformation sociale appuyé sur les luttes.

Ils-elles s'investissent dans les différents secteurs du SNES Créteil (emploi, entrée dans le métier, non-titulaires, santé/réadaptation) et sont élu-e-s dans les instances paritaires académiques.

Mais l'ÉÉ depuis 1910 c'est aussi une revue à laquelle vous pouvez vous abonner :

A découper

- Abonnement individuel et structure syndicale : 30 euros.
- Abonnement tarif réduit (revenus inférieurs à 1 500 euros) : 20 euros.
- Abonnement de soutien : 50 euros ou plus...
- Abonnements multiples : ajouter 10 euros par exemplaire supplémentaire.

ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

Je m'abonne pour :

r un an

r deux ans (multiplier par 2 le montant de l'abonnement)

E-mail :

PAYER VOTRE

ABONNEMENT :

par chèque

à l'ordre de :

l'École Emancipée

c/o Yves Cassuto,

25, rue de la Source

54000 NANCY

Nom et prénom :
.....
.....

Adresse :
.....
.....

Code : Ville :
.....
..



Contact : ecreteil@gmail.com

Site : <http://ecoleemancipee.org/>

